

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024.

Vu la délibération CFVU-2024-40 relative à l'approbation des règlements d'examen spécifiques de la nouvelle offre de formation de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

## Section 1. Préambule

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3<sup>e</sup> cycle. Il convient de s'y référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

## Section 2. Déroulement de la licence

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (*European Credit Transfert and accumulation System*).

La licence mention « LLCER ESPAGNOL » est organisée sous la forme des parcours suivants :

- Semestre 4 : Métiers de la traduction, Métiers et concours de l'enseignement du second degré, Métiers et concours de l'enseignement du premier degré
- Semestre 5 : Métiers de la traduction, Métiers et concours de l'enseignement du second degré, Métiers et concours de l'enseignement du premier degré
- Semestre 6 : Métiers de la traduction, Métiers et concours de l'enseignement du second degré, Métiers et concours de l'enseignement du premier degré

Les parcours-types de formation visant à l'acquisition du diplôme de licence sont organisés sur trois années, soient 6 semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

La licence permet de développer les compétences suivantes (faire référence au référentiel de compétences ou Fiche RNCP) :

- Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude
- Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques, audiovisuels en lien avec la langue d'étude
- Traduire de et vers la langue d'étude
- Construire son projet professionnel

### Section 3. Conditions d'admission

Les conditions d'admission en premier cycle sont définies dans le règlement général des études.

Pour être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu les crédits ECTS affectés à l'année et doit être admis par le jury de fin d'année.

Dans le cas d'étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2 UTLN), l'admission est soumise à un dossier de candidature selon les modalités en vigueur pour le cursus.

### Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

### Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence comprend des activités de formation diversifiées correspondant pour l'étudiant à 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

### Section 6. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

L'utilisation d'une Intelligence Artificielle générative pour les travaux effectués à la maison n'est permise que dans la mesure où elle est dûment signalée et où l'étudiant précise la part personnelle qu'il a apportée à son travail.

#### 6.1. Types de contrôle et modalités de la seconde chance : rattrapage

Le contrôle des connaissances et des compétences s'effectue, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance (rattrapage).

Cette seconde chance (rattrapage) prend la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale dans le cadre d'une seconde session. Cette session de « seconde chance » (rattrapage) est organisée à une période fixée et dans un délai raisonnable après publication des résultats de la session initiale.

## 6.2. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Dans le cadre de la mise en place de SAÉ, le contrôle des connaissances et des compétences des ECUE-Ressources de la SAÉ s'effectue par des épreuves de contrôle continu.

La note de la SAÉ est déterminée sur la base d'un travail encadré et échelonné effectué par l'étudiant.

Ce travail doit obligatoirement être réalisé dans les temps impartis avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ.

Dans le cas d'une SAÉ, la seconde chance réside dans l'accompagnement formatif de l'étudiant tout au long de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

## 6.3. Organisation du contrôle continu

### Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance (rattrapage) sous forme d'évaluation finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations dont une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, évaluation finale comprise.

Aucune évaluation y compris l'évaluation finale ne peut représenter plus de 50% de la note globale. La mise en œuvre de la seconde chance (rattrapage) consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

#### - Absence à l'évaluation finale

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être proposée par l'enseignant. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution du résultat ABI à l'évaluation finale.

#### - Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

## Section 7. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

### 7.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit, en première séance.

**ECUE** : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

**UE** : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

**SEMESTRE** : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

**ANNEE** : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

**DIPLOME** : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage (de seconde chance) pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestres ou années, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note. Le coefficient de l'ECUE, UE, semestre ou année validé(e) est alors neutralisé (il ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

### 7.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Les UE d'un même semestre se compensent entre elles et les semestres au sein d'une même année se compensent.

### 7.3. Modalité de report de notes

Toute UE validée étant définitivement acquise, l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes supérieures ou égales à 10/20 de tout autre ECUE. L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées et dont la note est inférieure à 10/20.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la seconde chance/le rattrapage ne peut pas s'appliquer aux éléments pédagogiques (résultat supérieur ou égal à 10) validés en première session.

### 7.4. Règles de progression et redoublement

Le passage en année supérieure est autorisé sous condition d'acquisition des 60 crédits ECTS de la maquette en cours de l'année immédiatement inférieure.

Sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, la non acquisition de la totalité de 60 crédits ECTS de l'année en cours entraîne une situation de redoublement.

### 7.5. Passage a minima (non obligatoire)

Sur proposition du jury, un étudiant qui, à la session de rattrapage (seconde chance), n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure, dès lors qu'il a acquis 45 crédits ECTS, ou un semestre en totalité et au minimum 15 crédits ECTS de l'autre semestre. Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être autorisé si l'étudiant n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de la L1.

### 7.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclu avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

## Section 8. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

### 8.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- la validation de l'ensemble des UE (obligatoire)
- la réalisation et la soutenance du stage (le cas échéant)

### 8.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées aux deux sessions en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant au diplôme :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

## Section 9. Dispositions transitoires

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation en 2024-2025, les dispositions transitoires seront détaillées dans un contrat pédagogique.

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Champ disciplinaire: Société, Langues, Territoires
Domaine de formation: Art, lettres, langues
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours : espagnol
Effectifs du diplôme: 40
Année du diplôme: Première Année
Responsable pédagogique: Axelle Vatrican
Secrétaire pédagogique Muriel Rivas
Maquette 2024/2028

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Volume horaire TP	Volume horaire TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)
S1			<b>Semestre 1</b>	O				30	30		50,00	177,00	0,00	0,00			227,00					252,00	
S1	UE	UE11	<b>Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>	O				8	8		12,00	39,00	0,00	0,00			51,00					57,00	
S1	ECUE	11a	Grammaire espagnole	O			Disciplinaire	4	4	CC et CT	12	12					24,00	1,00	1,00			30,00	
S1	ECUE	11b	Expression-compréhension	O			Disciplinaire	2	2	CC		18					18,00		1,00			18,00	
S1	ECUE	11c	Théâtre et jeux de rôles	O			Disciplinaire	2	2	CC		9					9,00		1,00			9,00	
																	0,00					0,00	
S1		UE12	<b>Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>	O				13	13		38,00	54,00	0,00	0,00			92,00					111,00	
S1	ECUE	12a	Introduction à la littérature espagnole : du Moyen Age au siècle d'Or	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	9	6					15,00	1,00	1,00			19,50	
S1	ECUE	12b	Introduction à la littérature espagnole contemporaine	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	9	6					15,00	1,00	1,00			19,50	
S1	ECUE	12c	Amérique hispanique: histoire et société	O			Disciplinaire	4	4	CC et CT	20	18					38,00	1,00	1,00			48,00	
S1	ECUE	12d	Culture du monde hispanique	O			Disciplinaire	2	2	CC	0	12					12,00		1,00			12,00	
S1	ECUE	12e	Principes d'analyse de texte et de l'image	O			Disciplinaire	3	3	CC		12					12,00		1,00			12,00	
		UE13	<b>Traduire de et vers la langue d'étude</b>	O				6	6		0,00	30,00	0,00	0,00			30,00					30,00	
S1	ECUE	13a	Thème littéraire	O			Disciplinaire	3	3	CC		15					15,00		1,00			15,00	
S1	ECUE	13b	Version littéraire	O			Disciplinaire	3	3	CC		15					15,00		1,00			15,00	
	ECUE	UE14	<b>Construire son projet professionnel</b>					3	3			45,00					45,00					45,00	
S1	ECUE	14a	Techniques d'expression (français)	O			Non disciplinaire	1	1	CC		18					18,00		1,00			18,00	
S1	ECUE	14b	LV2 (anglais obligatoire)	O			Non disciplinaire	1	1	CC		15					15,00		1,00			15,00	
	ECUE	14c	Méthodologie du travail universitaire	O			Disciplinaire	1	1	CC		12					12,00		1,00			12,00	
S1	UE	UE15	<b>UE transverse</b>	O				0	0		0,00	9,00	0,00	0,00			9,00					9,00	
S1	ECUE	15a	Recherche documentaire	O			Non disciplinaire	0	0	Ens		3					3,00		1,00			3,00	
S1	ECUE	15b	Projet professionnel de l'étudiant (PPE)	O			Non disciplinaire	0	0	Ens		6					6,00		1,00			6,00	
S2			<b>Semestre 2</b>	O				30	30		50,00	158,00	0,00	0,00			208,00					233,00	
S2	UE	UE21	<b>Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>	O				9	9		12,00	39,00	0,00	0,00			51,00					57,00	
S2	ECUE	21a	Grammaire espagnole	O				4	4	CC et CT	12,00	12					24,00	1,00	1,00			30,00	
S2	ECUE	21b	Expression compréhension	O				3	3	CC		18					18,00		1,00			18,00	
S2	ECUE	21c	Théâtre et jeux de rôles	O				2	2	CC		9					9,00		1,00			9,00	
S2	UE	UE22	<b>Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>					13	13		38,00	56,00	0,00	0,00			94,00					113,00	
S2	ECUE	22a	Panorama de la littérature hispano-américaine	O				4	4	CC et CT	18	12					30,00	1,00	1,00			39,00	
S2	ECUE	22b	Histoire de l'Espagne: du Moyen Age au Siècle d'Or	O				2	2	CC et CT	10	10					20,00	1,00	1,00			25,00	
S2	ECUE	22c	Histoire de l'Espagne contemporaine	O				2	2	CC et CT	10	10					20,00	1,00	1,00			25,00	
S2	ECUE	22d	Culture du monde hispanique	O				2	2	CC	0	12					12,00		1,00			12,00	
S2	ECUE	22e	Principes d'analyse du texte et de l'image	O				3	3	CC		12					12,00		1,00			12,00	
S2	UE	UE23	<b>Traduire de et vers la langue d'étude</b>					6	6		0,00	30,00	0,00	0,00			30,00					30,00	
S2	ECUE	23a	Thème littéraire	O				3	3	CC		15,00					15,00		1,00			15,00	
S2	ECUE	23b	Version littéraire	O				3	3	CC		15,00					15,00		1,00			15,00	
	ECUE	UE24	<b>Construire son projet professionnel</b>					2	2		0,00	33,00	0,00	0,00			33,00					33,00	
S2	ECUE	24b	Techniques d'expression (français)	O				1	1	CC		18					18,00		1,00			18,00	
S2	ECUE	24c	LV2 (anglais obligatoire)	O				1	1	CC		15					15,00		1,00			15,00	

Total heures semestre 1 / étudiants	227,00
Total heures semestre 2 / étudiants	208,00
<b>Total heures année / étudiant</b>	<b>435,00</b>

Total heures CM annuel	100,00
Total heures TD annuel	335,00
Total heures TP annuel	0,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	485,00
--	--------

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Champ disciplinaire: Société, Langues, Territoires
Domaine de formation: Art, lettres, langues
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours : espagnol
Effectifs du diplôme: 20
Année du diplôme: Deuxième Année
Responsable pédagogique: Axelle Vatrican
Secrétaire pédagogique Muriel Rivas
Maquette 2024/2028

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Volume horaire TP	Volume horaire TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)
S3			Semestre 3	O				30	30		76,00	132,00	2,00	0,00			210,00					242,83	
S3	UE	UE31	Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude					9	9		12,00	36,00	0,00	0,00			48,00					54,00	
S3	ECUE	31a	Initiation à la linguistique	O			Disciplinaire	5	5	CC ET CT	12	12					24,00	1,00	1,00			30,00	
S3	ECUE	31b	Pratique de la langue orale et écrite	O			Disciplinaire	4	4	CC		24					24,00		1,00			24,00	
S3	UE	UE32	Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques					14	14		60,00	51,00	0,00	0,00			111,00					141,00	
S3	ECUE	32a	Langue et civilisation latine	O			Disciplinaire	2	2	CT	12						12,00	1,00				18,00	
S3	ECUE	32b	Littérature médiévale et du siècle d'Or: approfondissement	O			Disciplinaire	4	4	CT ET CC	24	18					42,00	1,00	1,00			54,00	
S3	ECUE	32c	Civilisation contemporaine de l'Amérique hispanique	O			Disciplinaire	4	4	CC ET CT	24	18					42,00	1,00	1,00			54,00	
S3	ECUE	32d	Art et image	O			Disciplinaire	4	4	CC ET CT		15					15,00		1,00			15,00	
S3	UE	UE33	Traduire de et vers la langue d'étude					4	4		0,00	30,00	0,00	0,00			30,00					30,00	
S3	ECUE	33a	Thème spécialisé	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT		15					15,00		1,00			15,00	
S3	ECUE	33b	Version spécialisée	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT		15					15,00		1,00			15,00	
S3	UE	UE34	Construire son projet professionnel					2	2		0,00	15,00	0,00	0,00			15,00					15,00	
S3	ECUE	34b	LV2 (anglais obligatoire)	O			Non disciplinaire	2	2	CC		15					15,00		1,00			15,00	
S3	UE	UE35	Certification PIX					1	1		1,00	0,00	2,00	0,00			3,00					2,83	
S3	ECUE	35a	Certification PIX (dont 10h en auto-formation)	O			Non disciplinaire	1	1	CC	1		2				3,00	1,00	1,00			2,83	
S3	UE	UE36	TEDS					0	0		3		0				3,00					0,00	
S3	ECUE	36a	TEDS (dont 9h en auto-formation) [3ECTS surnuméraires]	O				0	0		3		0				3,00	0,00		0,00		0,00	Mut ave LLCER anglais - porteur anglais
S4			Semestre 4	O				30	28		76,00	174,00	2,00	0,00			252,00					305,83	
S4	UE	UE41	Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude					7	7		24,00	36,00	0,00	0,00			60,00					72,00	
S4	ECUE	41a	Histoire de la langue espagnole	O				3	3	CC ET CT	12,00	12					24,00	1,00	1,00			30,00	
S4	ECUE	41b	L'espagnol parlé dans le monde	O				2	2	CT	12						12,00	1,00				18,00	
S4	ECUE	41c	Pratique de la langue écrite et orale	O				2	2	CC		24					24,00		1,00			24,00	
S4																	0,00					0,00	
S4	UE	UE42	Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques					13	11		48,00	51,00	0,00	0,00			99,00					123,00	
S4	ECUE	42a	Littératures espagnole contemporaine	O				2,5	2	CC ET CT	12	9					21,00	1,00	1,00			27,00	
S4	ECUE	42b	Littérature hispanoaméricaine contemporaine	O				2,5	2	CC ET CT	12	9					21,00	1,00	1,00			27,00	
S4	ECUE	42c	Civilisation de l'Espagne: du Moyen Age au Siècle d'Or	O				2,5	2	CC ET CT	12	9					21,00	1,00	1,00			27,00	
S4	ECUE	42d	Civilisation de l'Espagne du XXème siècle	O				2,5	2	CC ET CT	12	9					21,00	1,00	1,00			27,00	
S4	ECUE	42e	Art et image	O				3	3	CC et CT		15					15,00		1,00			15,00	
S4	UE	UE43	Traduire de et vers la langue d'étude					4	4		0,00	30,00	0,00	0,00			30,00					30,00	
S4	ECUE	43a	Thème littéraire	O				2	2	CC et CT		15,00					15,00		1,00			15,00	
S4	ECUE	43b	Version littéraire	O				2	2	CC et CT		15,00					15,00		1,00			15,00	
S4	UE	UE44	Construire son projet professionnel					5	5		0,00	54,00	0,00	0,00			54,00					75,00	
S4	ECUE	44a	LV2 (anglais obligatoire)	O				1	1	CC		15					15,00		1,00			15,00	
S4	ECUE	44b,c,d	UE de spécialisation au choix parmi 3		1	1		4	4			39,00					39,00					60,00	

	ECUE	44b	Métiers de la traduction					4	4		0,00	39,00	0,00	0,00			39,00				24,00	
S4	ECUE	44b1	Traduction spécialisée	O				2	2	CC		12					12,00		1,00		12,00	
S4	ECUE	44b2	Initiation à la traductologie	O				1	1	CC		15					15,00		0,00		0,00	Cours mutualisé avec LLCER 2 anglais et LEA 2 - Porteur LLCER 2 anglais
S4	ECUE	44b3	Grammaire française	O				1	1	CC		12					12,00		1,00		12,00	
	ECUE	44c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré					4	4		0,00	36,00	0,00	0,00			36,00				36,00	
S4	ECUE	44c1	Culture du monde hispanique	O				1	1	CC		15					15,00		1,00		15,00	
S4	ECUE	44c2	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	O				1	1	CC		9					9,00		1,00		9,00	Cours mutualisé avec LLCER 2 anglais 44c2, porté par la licence d'espagnol
S4	ECUE	44c3	Préprofessionnalisation	O				2	0	ENS		12					12,00		1,00		12,00	
	ECUE	44d	Métiers et concours de l'enseignement du premier degré					4	4		0,00	20,00	0,00	0,00			20,00				0,00	Mutualisé LLCER Espagnol, Lettres et SVT, porté par Lettres
S4	ECUE	44d1	Savoirs à enseigner: mathématiques					3	3	CC		10					10,00		0,00		0,00	
S4	ECUE	44d2	Préprofessionnalisation					1	0	ENS		10		18			10,00		0,00		0,00	
S4	UE	UE45	UE "transverse" /ECTS surnuméraires					0	0		0,00	3,00	0,00	0,00			3,00				3,00	
S4	ECUE	45a	Recherche documentaire	O				0	0	Ens		3					3,00		1,00		3,00	
S4	UE	UE46	Certification "Ecrit+"					1	1		1,00	0,00	2,00	0,00			3,00				2,83	
S4	ECUE	46a	Certification "Ecrit+" (dont 10h en auto-formation)	O				1	1	CC	1		2				3,00	1,00		1,00	2,83	
S4	UE	UE47	Transition écologique dans le supérieur (TEDS)					3	0		3,00	0,00	0,00	0,00			3,00				0,00	
	ECUE	47a	TEDS (dont 9h en auto-formation)	O				0	0	Ens	3		0				3,00	0,00		0,00	0,00	mut avec LLCER anglais - porteur anglais

Total heures semestre 1 / étudiants	210,00
Total heures semestre 2 / étudiants	252,00
<b>Total heures année / étudiant</b>	<b>462,00</b>

Total heures CM annuel	152,00
Total heures TD annuel	306,00
Total heures TP annuel	2,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	548,67
--	--------

UPR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Champ disciplinaire: Société, Langues, Territoires
Domaine de formation: Art, lettres, langues
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours : espagnol
Effectifs du diplôme: 15
Année du diplôme: Troisième Année
Responsable pédagogique: Axelle Vatrican
Secrétaire pédagogique Muriel Rivas
Maquette 2024/2028

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire CM Demi-GRPE	Volume horaire TD	Volume horaire TP	Volume horaire TUTORAT	Nombre d'heures de stage /étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de demi groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)
SS			<b>Semestre 5</b>					30	30		63,00	0,00	187,00	0,00				250,00						283,50	
SS	UE	UES1	<b>Compétence 1 : Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>					8	8		12,00	0,00	42,00	0,00	0,00			54,00						60,00	
SS	ECUE	51a	Grammaire approfondie de l'espagnol : étude synchronique et diachronique	O			Disciplinaire	4	4	CT	12		12					24,00	1,00		1,00			30,00	
SS	ECUE	51b	Pratique de la langue orale et écrite	O			Disciplinaire	2	2	CC			18					18,00			1,00			18,00	
SS	ECUE	51c	Méthodologie du rapport de stage Immersion linguistique et culturelle	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT			12		70			12,00			1,00			12,00	58h/2 semaines de séjour à l'étranger / autonomie heures étudiantes
SS	UE	UES2	<b>Compétence 2 : Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>					12	12		48,00	0,00	51,00	0,00	0,00			99,00						123,00	
SS	ECUE	52a	Littérature hispano-américaine contemporaine	O			Disciplinaire	4	4	CC et CT	24		18					42,00	1,00		1,00			54,00	
SS	ECUE	52b	Problématiques historiques : Espagne du Siècle d'Or	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	12		9					21,00	1,00		1,00			27,00	
SS	ECUE	52c	Problématiques historiques : Espagne des XX et XXIème siècles	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	12		9					21,00	1,00		1,00			27,00	
SS	ECUE	52d	Art et image	O			Disciplinaire	4	4	CC			15					15,00			1,00			15,00	
	UE	UES3	<b>Compétence 3 : Traduire de et vers la langue d'étude</b>					4	4		0,00	0,00	30,00	0,00	0,00			30,00						30,00	
SS	ECUE	53a	Thème littéraire	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	0		15					15,00			1,00			15,00	
SS	ECUE	53b	Version littéraire	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	0		15					15,00			1,00			15,00	
SS	UE	UES4	<b>Compétence 4 : Construire son projet professionnel</b>					6	6		0	0	61	0	0			61,00						63,00	
SS	ECUE	54a	LV2 (anglais obligatoire)	O				2	2	CC			15					15,00			1,00			15,00	
SS		54b,c,d	<b>UE de spécialisation au choix parmi 3</b>		1			4	4		0	0,00	46,00					46,00			0,00			48,00	
SS	UE	54b	Métiers de la traduction					4	4		0,00	0,00	36,00					36,00						24,00	
SS		54b1	Difficultés de traduction français/espagnol	O			Disciplinaire	1	1	CC			12					12,00			1,00			12,00	
SS		54b2	Traduction spécialisée multilingue	O			Disciplinaire	2	2	CC			12					12,00			0,00			0,00	Mutualisé avec LLCER 3 anglais, 54d2 - porteur LLCER 3 anglais
SS		54b3	Connaissance des métiers de la traduction	O			Disciplinaire	1	1	CC			12					12,00			1,00			12,00	Mutualisé avec LLCER 3 anglais, 54d3 - porté par LLCER Espagnol
SS	UE	UE 54c	<b>Métiers et concours de l'enseignement du second degré</b>					4	4		0,00	0,00	36,00					36,00						24,00	
SS		54c1	Grammaire : faits de langue	O			Disciplinaire	1	1	CC			12					12,00			1,00			12,00	
SS		54c2	Didactique	O			Disciplinaire	1	1	CC			12					12,00			0,00			0,00	Mutualisé avec LLCER 3 anglais, 54c2 - porteur LLCER 3 anglais
SS		54c3	Préprofessionnalisation et stage	O			Disciplinaire	2	2	CC			12					12,00			1,00			12,00	
SS	UE	UE 54d	<b>Métiers et concours de l'enseignement du premier degré</b>					4	4			0,00	46,00				88	46,00						0,00	Mutualisé LLCER Espagnol, Lettres, porté par Lettres modernes
SS		54d1	Savoirs à enseigner :	O				3,0	1,0	CC 100%								0,00			0,00			0,00	
SS			Mathématiques										12					12,00			0,00			0,00	
SS			EPS										10					10,00			0,00			0,00	
SS			Français										12					12,00			0,00			0,00	
SS		54d2	Préprofessionnalisation et stage					1,0	0,0	ENS			12					12,00			0,00			0,00	
SS	UE	UES5	<b>UE transverse [ECTS surnuméraires]</b>					0	0		3	0	3	0	0			6,00						7,50	
SS	ECUE	55a	Recherche documentaire				Non disciplinaire	0	0	ENS			3					3,00			1,00			3,00	1 groupe pour recherche doc
SS	ECUE	55b	PPE				Non disciplinaire	0	0	ENS	3							3,00	1,00	0,00	1,00			4,50	
S6			<b>Semestre 6</b>					30	30		60,00	0,00	182,00	0,00	4,00			246,00						286,00	
S6	UE	UE61	<b>Compétence 1 : Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>					6	6		12,00	0,00	30,00	0,00	0,00			42,00						48,00	
S6	SAE		SAE : Préparation à la dissertation écrite					0	0	CC			0				0	0,00			0,00			0,00	
S6	Aee		4h-TD																						
S6	MET		Problématiser et rédiger une dissertation																						
S6	Res		Ressources																						
S6	RI	61a	RI : Syntaxe et sémantique de l'espagnol moderne	O			Disciplinaire	5	5	CT	12,00		12					24,00	1,00		1,00			30,00	
S6	RA	61b	RA : Pratique de la langue-actualité hispanophone	O			Disciplinaire	1	1	CC			18					18,00			1,00			18,00	
S6																									
S6	UE	UE62	<b>Compétence 2 : Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>					14	14		48,00	0,00	63,00	0,00	4,00			115,00						139,00	
S6	SAE		SAE : Préparation à la dissertation écrite	O				2	2	CC	0,00	0,00	12,00	0,00	4,00		24,00	16,00			1,00	1,00		16,00	
S6	AC		12h TD																						
S6	MET		Problématiser et rédiger une dissertation écrite																						
S6	Res		Ressources																						
S6	RI	62a	RI : Littérature espagnole : du Siècle d'Or au XIXème siècle	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	12		9					21,00	1,00		1,00			27,00	
S6	RA	62b	RA : Littérature espagnole des XXème et XXIème siècles	O			Disciplinaire	2	2	CC et CT	12		9					21,00	1,00		1,00			27,00	
S6	RI	62c	RI : Problématiques historiques : Amérique hispanique	O			Disciplinaire	4	4	CC et CT	24		18					42,00	1,00		1,00			54,00	
S6	RI	62d	RI : Art et image	O			Disciplinaire	4	4	CC			15					15,00			1,00			15,00	
S6	UE	UE63	<b>Compétence 3 : Traduire de et vers la langue d'étude</b>					4	4		0,00	0,00	30,00	0,00	0,00			30,00						30,00	

S6	ECUE	63a	Thème littéraire	O		Disciplinaire	2	2	CC et CT			15				15,00			1,00			15,00	
S6	ECUE	63b	Version littéraire	O		Disciplinaire	2	2	CC et CT			15				15,00			1,00			15,00	
S6	UE	UE64	Compétence 4 : Construire son projet professionnel				6	6			0,00	0,00	59,00	0,00	0,00	59,00						69,00	
S6	ECUE	64a	LV2 (anglais obligatoire)				2	2	CT			15				15,00			1,00			15,00	
S6	UE	64b,c,d	UE de spécialisation au choix parmi 3		1		4	4			0	0,00	44,00	0		44,00						54,00	
S6	UE	64b	Métiers de la traduction	O			4	4	O			0,00	36,00	0,00		36,00						12,00	
S6	ECUE	64b1	Sous-titrage	O		Disciplinaire	2	2	CC			12			12,00			1,00				12,00	
S6	ECUE	64b2	Langue et technologies de l'information	O		Disciplinaire	1	1	CC			12			12,00			0,00				0,00	Mutualisé avec LLCEr anglais 3 et LEA 3 - porteur LEA 3
S6	ECUE	64b3	Linguistique de corpus	O		Disciplinaire	1	1	CC			12,00			12,00			0,00				0,00	Mutualisé avec LLCEr anglais 3, 64d3 - porteur LLCEr 3
S6	UE	64c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré				4	4			0,00	0,00	42,00	0,00		42,00						42,00	
S6	ECUE	64c1	Méthodologie de la composition en espagnol	O		Disciplinaire	1	1	CT			6			6,00			1,00				6,00	
S6	ECUE	64c2	Culture du monde hispanique	O		Disciplinaire	1	1	CC			12			12,00			1,00				12,00	
S6	ECUE	64c3	Préparation à l'épreuve de traduction	O		Disciplinaire	1	1	CT			12			12,00			1,00				12,00	
S6	ECUE	64c4	Préprofessionnalisation et stage	O		Disciplinaire	1	1	ENS			12			12,00			1,00				12,00	
S6	UE	64d	Métiers et concours de l'enseignement du premier degré				4	4			0,00	0,00	44,00	0,00		44,00						0,00	Mutualisé LLCEr Espagnol, Lettres, porté par Lettres modernes
S6	ECUE	64d1	Savoirs à enseigner	O		Disciplinaire	3,0	3,0	CC 100%									0,00				0,00	
S6	ECUE		Mathématiques	O		Disciplinaire						12			12			0,00					
S6	ECUE		Histoire/géographie/ EMC	O		Disciplinaire						10			10			0,00					
S6	ECUE		Arts	O		Disciplinaire						10			10			0,00					
S6	ECUE	64d2	Préprofessionnalisation et stage	O		Disciplinaire	1,0	1,0	ENS			12			12			0,00				0,00	

Total heures semestre 1 / étudiants	250,00	
Total heures semestre 2 / étudiants	246,00	
<b>Total heures année / étudiant</b>	<b>496,00</b>	

Total heures CM annuel	123,00
Total heures TD annuel	123,00
Total heures TP annuel	123,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	569,50
--	--------